

OPTIMASOLAR: Une Coopérative pour « booster » les toits solaires sur La Côte.

ÉCONOMIE

En 6 années d'existence seulement, la Coopérative solaire citoyenne OPTIMA SOLAR La Côte (OSLC) a déjà levé plus de 300'000.- auprès de près de 200 coopérateurs et coopératrices! Cet argent a permis la réalisation de 2 toits solaires de belle envergure, l'un sur l'école des Tuilières à Gland et l'autre sur celle du Rocher à Nyon...

...Et au moment où paraît cette édition de Gland Cité, un 3ème toit solaire de 650 m² entre en service, sur le collège des Perrerets. D'une puissance de 111 kWc, il sera capable de produire 122'000kWh/an, soit la consommation moyenne de 27 ménages. L'appel à souscription pour ce nouveau toit solaire a permis de réunir une soixantaine de parts à 1069.- et chacun-e peut encore rejoindre la Coopérative, puisque d'autres projets sont déjà dans les tiroirs (voir ci-dessous).

Si la Coopérative a visiblement gagné la confiance des autorités communales et des souscripteurs, ce n'était pas gagné d'avance. Il aura fallu du courage, du savoir-faire et un investissement personnel hors norme de la dizaine de membres du Comité entièrement bénévole, emmenés par son Secrétaire général Christophe Widmer et ses président-es successifs: Jonathan Blockley et, depuis 2023, Valérie Mausner Léger.

Car même en bénéficiant de l'expertise de la faitière nationale OPTIMASOLAR, chaque projet passe par des études techniques, l'élaboration de conventions juridiquement complexes, la gestion d'un appel d'offres, avant la mise en place d'un système de facturation et de suivi technique appelé à durer plus de 25 ans! Dans le cas du toit des Perrerets, c'est la Société Groupe E qui a été sélectionnée. Elle a mobilisé ses équipes pendant toutes les vacances scolaires pour poser les quelque 258 panneaux photovoltaïques, pour un chantier de près de 150'000.-: un pari en passe d'être relevé!

Ce modèle économique original s'appuie donc d'une part sur l'idéalisme de toutes celles et ceux qui y participent, et d'autre part sur une gestion très professionnelle des projets. A cette fin, la Coopérative est en phase de consolidation, pour lui permettre de continuer à porter de nouveaux projets sans sur-solliciter ses bénévoles.

Via la page: optimasolar-lacote.ch/souscrire/ il est facile d'acquérir une part et devenir coopératrice ou coopérateur OptimaSolar. Cet investissement peut générer un rendement fixe annuel de 2% dès la troisième année, étant entendu que tous les bénéfices sont réinvestis dans de nouvelles installations.

Aux Perrerets: l'électricité produite

alimentera l'école pour les besoins de l'activité scolaire; et le reste du courant sera injecté dans le réseau. A l'heure de l'éco-anxiété: encourager la production locale de courant électrique renouvelable, écologique et traçable n'est-il pas une formidable preuve d'optimisme?

Romain Marchand

« Nouveaux coopérateurs/-trices »: Pourquoi avez-vous rejoint la Coopérative OSLC ?

Brändli Matthias de Nyon: « En tant qu'ingénieur, c'est le croisement entre le développement d'une technologie au service de l'avenir énergétique, et l'idée d'avoir un impact local, allant dans le sens de mes convictions, qui m'ont motivé. Le fait que ce ne soit pas le premier projet de la Coopérative m'a paru rassurant, au-delà du fait que je suis globalement assez confiant face au risque économique de ce type de projets. »

Béatrice Dépraz de Nyon: « J'ai déjà participé à 2 ou 3 Assemblées et j'y ai vu une belle vitalité, des réflexions de fond et des gens sérieux. L'idée d'une participation citoyenne, à une époque où l'on demande énormément à des Autorités que ne peuvent pas tout, me correspond. Enfin, j'ai déjà un toit solaire sur ma maison et trouve important de valoriser collectivement les surfaces disponibles. »

Philippe Moret de Gland: « Il me semble important que chacun-e fasse des efforts et participe à la transition verte. Le fait que l'initiative soit locale, sous la forme d'une coopérative, avec des objectifs éthiques et non purement financiers, me plaît. Et lorsque j'ai participé à la dernière Assemblée générale, j'ai apprécié la transparence du comité notamment sur la question du prix de l'électricité à pratiquer. »



Photo du site le 25 juillet, P. Uebelhardt